

Primaire polyuréthane monocomposant en phase solvant.

PHASE SOLVANT



EXT
INT



C



DESTINATION

Primaire d'accrochage incolore avant systèmes **REVE-TANCHE PREMIUM / THIXETANCHE PREMIUM**.

Par ses caractéristiques techniques, **PRIMAIRE PU 220** constitue une excellente impression/consolidation des supports minéraux.

Par son fort pouvoir de pénétration, il peut être utilisé sur supports poreux. Il est également un excellent pont d'adhérence sur surfaces bloquées de types métaux et alliages.

Peut également convenir en vernis antipoussières transparent sur les surfaces dont on désire conserver l'aspect d'origine.

Ce produit peut varier en teinte (incolore à jaunissant) en fonction de son exposition aux **UV**.

Utilisation en une ou deux couches selon porosité du support et contraintes d'usage.

SUPPORTS

- Béton surfacé, chapes ou dalles ciment, enduits de ragréage.
- Accessoires métalliques (exempts d'oxydation pulvérulente ou en plaque).
- Plaques fibres ciment et planchers bois.
- Plâtres et dérivés (plâtre cartonné, enduit, carreaux hydrofugés ou non).
- Anciennes peintures polyuréthane ou époxy adhérentes et en bon état (après préparation d'usage).

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Imprégnation en profondeur et consolidation des zones poreuses ou érodées.
- Produit monocomposant.
- Faible perméabilité à la vapeur d'eau.
- Protection anticorrosion des supports métalliques.
- Insensibilité rapide à la pluie.
- Séchage avec l'humidité de l'air.
- Excellent pont d'adhérence sur supports métalliques.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes. Les caractéristiques sont données après mélange des deux composants.

Présentation	Produit translucide mono-composant.
Durée pratique d'utilisation	60 min (20°C, 60% HR).
Densité	1,00 ± 0,05.
Point éclair	27°C.
Taux de COV	500 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. (2010). Hors pluie : 3 h.
Séchage (20°C, 65% HR)	Recouvrable : 6 à 24 h (au-delà, égrenage et chiffonage au DILUANT R et application d'une nouvelle couche de primaire si délai > 3 jours). Un taux élevé d'humidité accélère le séchage. Perturbation importante du séchage et des performances si T °C (ambiante + support) < 10°C.
Consommation	0,150 à 0,250 kg/m ² selon porosité des fonds. Jusqu'à 0,100 kg/m ² sur supports bloqués.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6a. Émissions dans l'air intérieur* : C. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teinte	Incolore.
Conditionnement	1 kg - 5 kg - 17 kg.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. Ils ne sont pas soumis à des contre pressions hydrostatiques.

Les aspérités du support pouvant nuire à la régularité du revêtement seront éliminées.

La préparation des fonds doit être adaptée à l'état et la nature du support afin d'éliminer toutes parties écaillantes, friables ou pulvérulentes et tout produit incompatible avec le traitement ultérieur. Sur béton :

- Balayage, brossage, ponçage, grattage, élimination des micro-organismes par **FONGI +**, dérochage chimique avec **DÉTÉRGENT DÉROCHANT** ou acide dilué si présence de laitance ou béton neuf additivé ou glacé. Rinçage à neutralité.
- Ponçage, grenailage et soufflage si possible, sinon aspiration soignée.
- Reprofilage des surfaces selon importance des dégradations après impression obligatoire :
 - En cas de travaux importants, préférer le **PRIMAIRE PU 330**.
 - Ragréage et réparations locales (épaisseur < 5 mm) : mortier polyuréthane **PU 220** (1 partie **PRIMAIRE PU 220** + 4 à 5 parties en poids de silice type **HN 31**).

Application truelle ou plateau sur zones à réparer mouillées au primaire frais que l'on aura laissé tirer quelques minutes. Compactage et lissage. Séchage 24 h mini.

Application du produit

Processus

1 couche appliquée sans tirer pour obtenir un film uniformément brillant.

Redoubler si nécessaire sur support très poreux (si zones de matité après application de la 1^{ère} couche) ou sur surface friable.

Matériel

Brosse, rouleau moyen.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

Préférer un matériel jetable. Sinon **DILUANT R** ou **REX**, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante et de support supérieure à 10°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 80 % et ventilation en atmosphère condensante.
 - Support sec et non condensant.
- Respecter les délais de recouvrement entre couches.
- Permet, en environnement favorable, un recouvrement en 3 heures (consulter nos services techniques).

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.
- Ne pas refermer le pot une fois le mélange effectué.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z